

Conseil de Faculté Réunion du 27 mars 2018

Etaient présents :

CALDELARI Isabelle, CAVARELLI Jean, DARBON Pascal, DE MONTIGNY Jacky, DUCHENE Anne-Marie, DUDKA Pauline, FOUCHARD Nina, FOURNEL Sylvie, GAGLIARDI Dominique, GASSERT Guillaume, GROS Frédéric, HOVHANNISYAN Volodya, INQUIMBERT Perrine, KEYSER Christine, KHALILI Shirin, LEHMANN Solène, LIBERPRE Victor, LOBLEAU Céline, NOIR Sandra, PFEFFER Sébastien, RAISON Sylvie, RYCKELYNCK Michaël, SCHACHERER Joseph, SPEHNER Catherine, TOTH Petra, WERLE Jules, YANUSHKO Darya.

Etaient excusés :

ACKERMANN Laurine (proc. à AIT AL SLIMANE Chiara), DIMITROVA Maria (proc. à NOIR Sandra), FERNANDEZ Maude (procuration à MALANDAIN Léa), FRIANT Sylvie, GIÈRE Clémence (proc. à LIBERPRE Victor), JOSSINET Fabrice, KHOCHNEVISS Emilien (proc. à YANUSHKO Darya), LABOLLE François, LECLERC Vincent, SCHMIT Anne-Catherine, VEINANTE Pierre (proc. à INQUIMBERT Perrine).

Etaient absents :

FLORENTZ Catherine, GAUER François, HAAN-ARCHIPOFF Gisèle, LARMET Yves, POTIER Serge, PÜTZ Joern.

Jacky de Montigny ouvre la séance à 14h10.

Il souhaite tout d'abord la bienvenue à tous les membres du Conseil de Faculté nouvellement élus. Il rappelle les principales missions du Conseil et expose le calendrier annuel.

Les missions sont indiquées dans les statuts de la faculté, joints au présent compte-rendu, mais quelques-unes sont citées :

- Le conseil de faculté délibère sur la définition et le contenu des enseignements qui sont proposés au Conseil d'Administration de l'Université
- Il vérifie et vote les MECC
- Il vote le budget (en général en novembre)
- Il gère la politique des emplois (avril - mai - juin)

Jacky de Montigny indique également qu'il existe en amont 2 commissions :

- La Commission Enseignement : présidée par le vice-doyen, elle examine l'ensemble des points sur les enseignements. Y siègent les responsables de disciplines, de parcours et les élus étudiants. Elle a un rôle uniquement consultatif. C'est l'instance qui discute en profondeur les différents points pédagogique. Il s'agit en réalité d'une préparation du Conseil de Faculté.
- La Commission Recherche qui examine l'ensemble des sujets sur la recherche.

Il propose un tour de table pour que chacun se présente.

Il ajoute qu'au sein du Conseil de Faculté, nous devons normalement convier des personnalités extérieures : 8 en tout, dont 3 désignées à titre personnel par le Conseil de Faculté. Il indique donc que si un membre a une personne à proposer, il peut la proposer à la direction de la Faculté.

I. Informations générales

Journées de promotion de la Faculté

Jacky de Montigny remercie tous les participants (étudiants, enseignants, personnels administratifs) aux journées des universités, Journées Portes Ouvertes « licence » et « masters » qui ont été un succès. Nous avons eu beaucoup de visiteurs.

Idex

- Appel d'offre CFVU : projet d'équipement pour les TP de physiologie animale pour se mettre en conformité, moderniser...
- La faculté s'était engagée à financer 20% et 80% par l'Unistra et finalement on a obtenu le tout, soit 59 000 €.
- « Perspicacité » : projet porté par François Bernier : diffusion, partage du savoir vis-à-vis du grand public concernant dans un premier temps la biologie végétale et ses enjeux futurs.
 - Projet sur la partie professionnalisante de notre licence (soutien de l'étudiant) porté par Vincent Leclerc : travail sur les compétences et l'évaluation des compétences qui permettra le lancement de la nouvelle offre de formation et la mise en place d'un séjour pédagogique.

Sylvie Raison souhaite remercier le groupe d'étudiants élus pour l'organisation d'une demi-journée de concours de vulgarisation scientifique « les femmes en sciences » : un grand bravo aux étudiants pour leur investissement » et notamment Amandine qui s'est occupée de l'organisation.

Référentiel Offre de Formation (ROF)

Il s'agit d'une plateforme informatique sur laquelle l'ensemble de l'offre de formation de toute l'Unistra va être consignée.

Multi-outils :

- Pédagogique : description de l'ensemble de son offre (par parcours, puis par UE) et de présentation standardisée pour toutes les formations
- Pilotage : permet de voir la répartition des enseignements dans les disciplines, répartition des cours dans la mention
Estimation et calcul du coût global d'une formation
- Présentation : parce que ouvert en partie sur l'extérieur

Jacky de Montigny rappelle que chaque responsable de parcours remplit les parties « parcours » tandis que le doyen et la vice-doyen remplissent les parties « mention », respectivement pour la Licence et le Master.

Il indique également que les saisies dans ROF doivent être terminées pour le 2 avril. Il ajoute que ceux qui ont déjà saisi leur partie ne doivent plus les modifier.

EVA : nouveau logiciel des MECC

C'est un nouvel outil spécifique qui permet de faciliter le travail sur les MECC.

Sa mise en place est longue et difficile car il s'appuie sur ROF.

Chaque enseignant responsable d'UE doit remonter ses propositions de MECC (tableau excel selon règles établies par les MECC générales).

La procédure se trouve simplifiée car il n'y a plus la multiplication de fiches excel.

C'est la scolarité qui saisit ensuite dans EVA.

Les fiches ne seront plus à faire les années suivantes, on pourra directement modifier sur EVA.

Jacky de Montigny rappelle que les MECC particulières étaient à remonter pour le 2 mars. La date limite a finalement été repoussée au 26 mars.

Parcours Sup

Plateforme qui remplace APB (Admission Post Bac) : plateforme d'admission des étudiants en L1.

Chaque futur étudiant a 10 choix possible qu'il n'a pas besoin d'ordonner, il apporte en complément ses relevés de notes, sa fiche « avenir » fournie par son établissement, un projet (courte lettre, 1500 caractères max) et ils avaient jusqu'au 13 mars pour saisir ses vœux et jusqu'au 31 mars pour compléter les pièces. A partir du 4 avril, nous disposerons de l'état des lieux des demandes.

Licence FA : contingentée à 12 étudiants

Licence normale : une capacité de 700 étudiants primo-entrants

Sur l'ancienne plateforme, à partir du moment où la licence SDV était leur 1^{er} choix, ils avaient la possibilité de s'inscrire dès l'obtention du baccalauréat. Aujourd'hui, les étudiants ne classent plus leurs demandes. Mais on continue d'accepter tout le monde (sauf FA).

Il faudrait normalement étudier tous les dossiers par une commission qui serait en charge de classer les 3300 demandes. La commission établie pour l'étude des dossiers : directeur de la L1, responsables de parcours, doyen et les enseignants volontaires.

La plateforme prévoit un logiciel d'aide à la décision qui permet d'avoir une valeur chiffrée pour chaque dossier selon des critères indiqués par la composante.

Deux possibilités de réponse pourront être apportées aux étudiants : « oui » et « oui si ».

Le « oui si » se distingue en deux catégories :

- catégorie 1 : le candidat bénéficiera d'un accompagnement qui pourra revêtir différentes formes.
- catégorie 2 : le candidat aura un contrat pédagogique qui permettra d'étaler sa première année sur 2 ans et suivra aussi des enseignements de soutien

Dans les 2 cas, les mesures prises seront largement en faveur de la réussite étudiante.

II. MECC générales

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences (MECC)

L'Unistra propose tous les ans un cadre générale qui doit être soumis au vote par les composantes mais qui peut être amendé si des spécificités sont envisagées.

Les MECC proposées pour 2018-2019 sont les mêmes que celles actuellement en cours.

Mais, compte tenu de quelques spécificités, la Faculté des Sciences de la Vie va amender quelques points. (voir éléments surlignés en annexe)

Suite à la demande des étudiants élus, un délai d'au moins 7 jours sera respecté entre la convocation pour une épreuve de substitution et la tenue de l'épreuve.

Le Doyen soumet l'ensemble des MECC générales au vote.

↳ Elles sont acceptées à l'unanimité moins 2 abstentions.

III. Calendrier universitaire 2018/2019

Sylvie Fournel présente le calendrier universitaire proposé par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (voir en annexe).

Les cours débiteront tout de suite début septembre ce qui permet de bénéficier d'une 16^{ème} semaine au début du mois de janvier 2019. Il correspond au même aménagement que l'an passé.

Jacky de Montigny indique que ce calendrier n'est pas approprié pour la préparation agreg qui présente des modalités particulières liées aux dates des concours et propose de revoir ce point particulier au prochain Conseil de Faculté.

↳ Le calendrier est mis au vote et adopté à l'unanimité.

IV. Admissions Masters

Sylvie Fournel fait une présentation rapide de « E-candidat », nouvelle plateforme de recrutement des étudiants en Master.

Jacky de Montigny précise qu'une présentation du dispositif a été faite auprès des L3 lors de laquelle le Doyen et le Vice-doyen ont largement insisté sur le fait qu'il y a une logique dans la construction des parcours et des options et que le choix de l'étudiant doit donc être cohérent avec son projet professionnel.

Sylvie Fournel expose le calendrier :

- Ouverture de l'application E-candidat : du 19 mars au 17 mai.
- Dépôt des pièces jusqu'au 23 mai
- Commissions : 28 mai pour les licences et 30 mai pour les masters
- Les réponses devront être formulées aux candidats entre le 1^{er} et au plus tard le 22 juin (dates nationales)
- Les étudiants ont ensuite jusqu'au 9 juillet pour confirmer.
Tous ceux qui n'auront pas répondu au 9 juillet ne seront pas pris.

Elle insiste sur la nécessité pour les enseignants d'établir une liste complémentaire. Attention, ils devront veiller à placer suffisamment de candidats sur la liste complémentaire pour éviter que des inscriptions d'étudiants soient imposées en septembre.

Elle expose le nombre d'étudiants possible par Master qui est le même que l'année dernière (voir annexe).

↳ Le tableau est adopté à l'unanimité.

V. Investissements & Travaux

Jacky de Montigny nous fait un point sur les travaux en cours.

- La rénovation de l'IPCB entre dans sa dernière phase. Il n'y a pas de retard significatif. Les semaines qui viennent seront dédiées à l'aménagement intérieur. L'extérieur est terminé. Le déménagement devrait pouvoir avoir lieu, en partie, vers fin 2018 / début 2019, notamment le 1^{er} étage : microbiologie et biochimie qui retrouveront leurs salles. Rez-de-jardin (Physiologie animale) et rez-de-chaussée (immunologie, génétique, biologie végétale et autres) déménageront en mai 2019.

Quoi qu'il en soit, le bâtiment sera totalement fonctionnel à la rentrée 2019-2020.

Il y aura une réflexion à mener sur la tenue des TP en début d'année 2018/2019, car le site sera encore en partie en travaux. Une réunion avec les enseignants et personnels de TP concernés est prévue.

- Lorsque tous les travaux de l'IPCB seront terminés, les salles de TP de l'Institut de Botanique seront transformées en salles de TD par la DPI
- Le devenir de l'Institut de Botanique reste toujours incertain. En attendant, un minimum de remise en état de l'amphi Maresquelle sera demandé aux services centraux afin de pouvoir l'utiliser dans des conditions normales

Deux autres chantiers sont au programme :

- Une reconfiguration de l'Institut de Zoologie est prévue : espace Jardin des Sciences, diffusion du savoir au public, Musée, mais la Faculté conserve toutes les salles de TP
- Les services administratifs de la Faculté, les salles de TD et le CRL devraient déménager en Géologie. La réflexion est en cours avec la DPI.

VI. Délibérations subventions, ouvrages

Jacky de Montigny rappelle que lorsqu'il y a une demande de subvention qui est faite, le Doyen n'a pas autorité à décider seul. Il doit demander l'avis du Conseil de Faculté.

Il nous fait part de la lettre adressée à la faculté pour une demande de subvention de 500 € pour l'organisation du forum Biochem.

Il expose les 2 possibilités :

- Une subvention de 500 €
- Une subvention de 300 euros Le Conseil précédent avait octroyé 300 € pour le séminaire de microbiologie de Strasbourg et propose donc de donner un montant identique.

Le Doyen ouvre la discussion :

Shirin Khalili demande si en contrepartie, on peut avoir les éléments de communication.

Jean Cavarelli demande si un budget a été annexé à la demande et si le nombre de sollicitation est important.

Le Doyen souligne que ces sommes sont prises sur la réserve enseignement et qu'il ne faudrait donc pas qu'il y ait des demandes trop nombreuses et trop éloignées de problématiques liées à l'enseignement.

Il faudrait établir une ligne de conduite et une règle que l'on pourra voter lors d'un prochain Conseil de Faculté.

Jacky de Montigny propose de donner 300 €.

↳ La proposition est acceptée à l'unanimité.

Ouvrages :

Pauline Dudka indique que le Jardin Botanique dispose d'une petite bibliothèque. Certaines entités ou associations peuvent leur donner des livres.

Elle précise qu'il faut cependant que le Conseil de Faculté vote l'entrée de ces ouvrages dans la bibliothèque pour qu'ils puissent devenir propriété de l'Université.

↳ La proposition est acceptée à l'unanimité.

VII. Mise en place du CLHSCT

Il s'agit du Comité Local Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail qu'il est préconisé de mettre en place dans des établissements qui ont des activités autres que tertiaires.

Le but principal est d'établir un état d'avancement en termes de sécurité et de présenter des plans d'action.

Le fait de mettre en place un CLHSCT a été adopté au Conseil de Faculté du 13/04/2017

Nous devons aujourd'hui voter la liste de ses membres.

Le Doyen met au vote la proposition.

↳ La liste est adoptée à l'unanimité.

L'idée aujourd'hui est de prévoir 2 réunions de ce comité par an.

VIII. Divers

Les élus enseignants-chercheurs souhaitent avoir les documents de travail de chaque réunion, un peu en avance.

Les élus étudiants demandent s'il est possible de mettre les réunions en fin de journée ou entre midi et deux.

↳ Jacky de Montigny répond que c'est une question à étudier, mais qui sera un peu compliquée à mettre en œuvre vu les difficultés d'emplois du temps d'autres membres du Conseil.

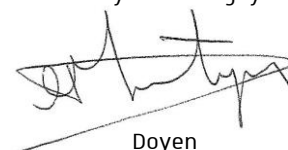
La séance est levée à 16h15.

Céline Lobleau



Secrétaire de séance

Jacky de Montigny



Doyen